



Le Lien

Bulletin N° 38-juin 2024

SOMMAIRE

Editorial

Page 1

Actualités

*Interviews croisés :

Présidente/Vice-Présidente

Page 2

Vie de l'Association

*Journée de sensibilisation

Page 3

*Promotion 2023

Page 4

*L'identité Jalmalv :

*Dans nos accompagnements

Page 5

*Nos attentes lors des groupes de parole

Page 6

*Assemblée générale

Page 7

Evènement

*33^e Congrès Jalmalv

Pages 8 et 9

Rencontre

*Mme Kofalak

Pages 10 et 11

Nous y étions - Agenda

Page 12

Directeur de la publication

Françoise Basson

Comité de rédaction

Martine Maneval

Alain Richard

Danielle Di Mascio

Comité de relecture

Sylvie Sordet

Laurie-Anne Verline

Conception-Maquette

Françoise Granell

Josette Pardon

Imprimerie

Rizzi

EDITORIAL



Entre lac et montagne, nous étions dans un endroit idyllique pour ce 33^e congrès de **JALMALV**. Presque le paradis !

Pourtant, nous y portons une question brûlante :

« Mourir en France, aujourd'hui, vers la légalisation du suicide assisté et de l'euthanasie ? ».

D'éminents spécialistes nous ont apporté leur éclairage, philosophe, médecin en soins palliatifs, rapporteur du CCNE, directeur de maison de santé, etc.

Chacun leur tour, ils se sont risqués sur ce terrain glissant conduisant à un changement de société.

Les congressistes ont planché sur le sujet. Certains rejettent en masse ce projet de loi, d'autres pensent que cela fera progresser notre société.

Quoi qu'il en soit, nous sentons poindre de l'inquiétude.

Notre président de la République, Monsieur Macron, lors de son interview aux journaux La Croix et l'Humanité, le 10 avril dernier, en parlant du suicide assisté, a évoqué « un geste de fraternité et de solidarité de la nation ».

JALMALV, à travers la voix de son président, Monsieur Olivier de Margerie, réfute ces termes employés par le Président Macron.

JALMALV condamne fermement l'euthanasie. C'est une transgression forte et une régression culturelle.

JALMALV promeut, contre vents et marées, le développement des soins palliatifs.

JALMALV, au-delà des clivages qu'engendre ce projet de loi et tout en respectant les divergences d'opinions, sera toujours là pour accompagner les personnes en fin de Vie.

L'accompagnement des personnes en fin de Vie nous demande, à nous bénévoles, le dépassement de nos limites. L'accompagnement met en échec l'indifférence. Il est vital. Il est une ouverture. Il est une aventure.

Compagnons des derniers kilomètres d'une Vie, je vous invite à la persévérance dans notre tâche et à la joie d'être auprès des plus fragilisés.

Le congrès JALMALV 2025 aura lieu à Saint-Etienne, les 23-24-25 mai 2025
« Dire la joie d'accompagner les personnes en fin de Vie ».

Françoise Basson
Présidente

Permanences : lundi et jeudi de 15h à 17h

Interviews croisés Présidente/Vice-Présidente

Nous avons laissé partir Anne pour « gagner » 2 Françoise à la présidence et vice-présidence de notre association. Il est temps de faire un peu plus ample connaissance avec elles.



Françoise BASSON Françoise GRANELL

Depuis combien de temps êtes-vous bénévole ?

F.B. : « Formée lors du passage de la pandémie, j'ai rejoint le service de soins palliatifs à l'hôpital Nord au printemps 2022 », en tant que bénévole **JALMALV**
F.G. : Formation en 2014. Accompagnante en unité de soins palliatifs à l'Hôpital Privé de la Loire 2015/2019, actuellement au Centre Hospitalier Universitaire Nord en Gastro B.

Quelle a été ta motivation au départ quand tu as rejoint JALMALV ?

F.B. : Le monde associatif fait partie de l'ADN de notre famille. Après quelques années de « jachère », j'ai frappé à la porte de France Bénévolat qui m'a dirigé vers **JALMALV**. Mes parents sont morts à quelques mois de différence. J'étais là pour les deux, lors de leur dernier souffle. J'ai mesuré l'importance de ces deux accompagnements.

F.G. : J'étais bénévole Croix Rouge pendant quinze ans, et à **JALMALV** j'ai retrouvé les mêmes valeurs d'où mon engagement. Louis Pasteur disait : « Je ne te demande pas quelle est ta race, ta nationalité ou ta religion, mais dis-moi quelle est ta souffrance !! ».

Et quelle a été ta motivation pour accepter la responsabilité de la présidence ?

F.B. : Lorsqu' Anne m'a fait parvenir cette demande, dans un premier temps ma stupéfaction a été grande. Dans un deuxième temps, j'en ai été honorée. Cette association est très sérieuse, elle est composée de personnes intéressées, intéressantes.

Après 12 mois de présidence/vice-présidence quel constat sur notre association stéphanoise ?

Dès le début de cette présidence, nous avons suivi la formation, avec la fédération, dédiée à ce poste-là. Dans la foulée, nous avons postulé pour l'organisation du Congrès 2025. Proposition qui a été acceptée par Olivier de Margerie Président de la Fédération **JALMALV** et le Conseil d'Administration en septembre 2023.

Comment vous répartissez-vous le travail lié à la présidence ?

Nous travaillons toutes les deux tout au long de la semaine et plus particulièrement le jeudi matin en visioconférence. Nous traitons les affaires courantes puis, une fois par mois le bureau se réunit et là, les sujets importants sont discutés. Le travail est réparti au sein de commissions : formation, coordination, accompagnement des endeuillés, accompagnement à domicile, communication, secrétariat, permanences etc.

Quels sont vos projets pour JALMALV ?

Le projet congrès est d'une haute importance !
La présentation et l'annonce du congrès de Saint-Etienne à Gap : <https://youtu.be/fEwiRsrdmEQ>
Recruter et former de nouveaux bénévoles.
« Nous avons pris conscience de l'importance de l'accompagnement des personnes en fin de vie au congrès de Gap. »

Journée de sensibilisation du 14 octobre 2023

Cette journée s'est déroulée dans une belle salle que la Cité des Aînés a mise gracieusement à notre disposition et nous remercions chaleureusement Monsieur MARCHAND, directeur et Isabelle sa secrétaire.

C'est le 14 octobre que **JALMALV Saint-Etienne** a organisé sa journée de sensibilisation au bénévolat d'écoute et d'accompagnement des personnes en fin de vie.

Les quatre associations de la Loire et de la Haute-Loire étaient représentées : **JALMALV Le Puy**, **JALMALV Forez**, **JALMALV Roanne** et bien sûr **JALMALV Saint-Etienne**.

Ce sont 15 participants qui se sont retrouvés autour du thème de la fin de vie et de la posture de bénévole auprès des personnes âgées ou malades.



L'équipe pédagogique de Saint-Etienne était au complet : Hélène psychologue/formatrice, Docteur Marie-Christine Diana, Nadège et Martine bénévoles.

Françoise GRANELL, vice-présidente, au travers de son mot d'accueil a ouvert les travaux. Françoise BASSON, présidente, est venue saluer le groupe en fin de matinée.

Après l'intervention du Docteur Marie Christine DIANA sur les signes cliniques de la fin de vie, et pour alléger le sujet, il a été demandé aux participants de se présenter de manière croisée ; c'est-à-dire que par groupes de 2 personnes, l'une se présente à l'autre pendant un quart d'heure puis elles doivent se présenter mutuellement au grand groupe.

C'est un bon exercice sur l'écoute qui a de surcroît l'avantage de faire en sorte que des liens commencent à se tisser.

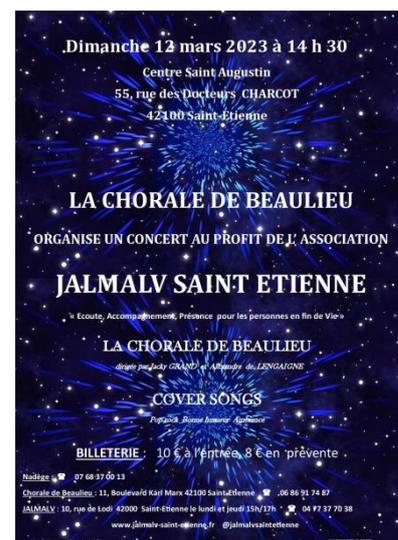
La journée s'est ainsi poursuivie alternant apports théoriques, témoignages des bénévoles et exercices interactifs.

Malgré la gravité du thème et l'appréhension, bien légitime, des participants la journée s'est déroulée dans une ambiance détendue où chacun a trouvé sa place et les premières réponses aux questions qu'il pouvait se poser. C'est une promotion prometteuse qui s'annonce pour 2024.



Martine Maneval

Suite au concert du 12 mars, une remise de chèque a eu lieu lors d'une réunion informelle et conviviale le 17 novembre 2023 en présence des responsables de la Chorale de Beaulieu



VIE DE L'ASSOCIATION

Promotion 2023

La dernière journée de formation a eu lieu le 18 novembre.

C'est une promotion de 11 personnes qui a terminé son cursus de formation.

Une personne n'a pu terminer sa formation pour raison de santé. Véronique, Andrée M, Danielle, Éric, Violaine, Christine, Andrée B, Catherine, Florence, Aurélie, Nadine ont tous été validés par la commission pédagogique.



L'association **JALMALV de Roanne** va donc accueillir 3 nouvelles bénévoles, **JALMALV Le Puy** va accueillir 1 nouvelle bénévole, et **JALMALV Forez** va accueillir 3 nouvelles bénévoles.

Notre association de Saint-Etienne a le plaisir d'accueillir Véronique, Andrée, Danielle et Éric.

Ces quatre nouveaux bénévoles ont très rapidement rencontré nos co-présidentes et les coordinateurs pour signer leur convention et connaître leur affectation.

C'est donc sans attendre qu'ils vont pouvoir commencer leurs accompagnements :

Andrée MOREL va rejoindre l'EHPAD Korian Janin et sera en binôme avec Laurie-Anne VERLINE.

Éric ALVAREZ, qui est encore en activité, interviendra tous les 15 jours au pavillon DELOMIER à Bellevue en binôme avec Anne TEXIER.

Véronique DORCHIES, qui est aussi encore en activité, interviendra à l'EHPAD Les Myosotis à L'Horme en binôme avec Marcel BASTIDE.

Danielle DI MASCIO, toute jeune retraitée, va rejoindre l'EHPAD Les Tilleuls à La Grand-Croix en binôme avec François TEDDE.

Leur engagement rapide dans leur nouvelle fonction de bénévole d'écoute et d'accompagnement n'empêchera pas de faire leur connaissance lors de la galette du mois de Janvier.

Nous remercions chaleureusement ces 11 nouveaux bénévoles pour leur assiduité, leurs réflexions pertinentes et leur bonne humeur pendant toute la durée de la formation et nous leur souhaitons un complet épanouissement dans leurs accompagnements.

Martine Maneval

ILS NOUS SOUTIENNENT



LOIRE



Pompes Funèbres Générales



LE FONDS DE DOTATION DE LA CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE DROME ARDÈCHE

Atelier du mardi 26 mars 2024

L'identité JALMALV dans nos accompagnements :

1. Comment nous définissons-nous ?

- Un bénévole du service ?
- Un lien extérieur ?
- Une présence régulière bienveillante ?
- Un substitut ou complément familial ?
- Un confident ?
- Une personne de compagnie ?
- Un intervenant spirituel ?



Les 3 premières propositions remportent clairement les préférences des participants.

Le « confident » est un qualificatif qui représente aussi très bien l'identité de l'association pour les bénévoles présents.

L'image de « complément familial » peut être endossée dans les situations d'isolement total.

Une bénévole dit que, parfois, elle se sent plus « une personne de compagnie » et se demande si elle ne s'éloigne pas du véritable rôle du bénévole. Ce n'est pas gênant d'être à certains moments une personne de compagnie ; cela n'empêche pas le bénévole de « rebondir » sur un mot exprimé par la personne accompagnée en regardant un jeu télévisé par exemple. Et d'entamer un échange.

2. Comment présentons-nous JALMALV autour de nous ?

- Un bénévolat de présence et d'écoute ?
- Un accompagnement des personnes en fin de vie ?
- Une association militante pour les soins Palliatifs ?

Les bénévoles présentent l'association comme un bénévolat de présence et d'écoute ; c'est plus facile. Les termes « fin de vie » et « soins palliatifs » font souvent peur. Et certains bénévoles ne sont pas à l'aise avec le sigle même de l'association. « Jusqu'à la mort accompagner la vie » renvoie une image effrayante.

3. Quelles sont nos spécificités ?

La Formation des bénévoles.

Les Valeurs **JALMALV** :

- Une présence humaine « hors du temps » (*Marie de Hennezel*) ?
- Une écoute attentive ? Une disponibilité intérieure ?
« Je facilite la parole » (*parole de bénévole*)
« J'accepte de perdre du temps ...il existe encore dans le silence, la faible conscience : des capacités insoupçonnées » (*Elisabeth de Courrèges*).

4. Qui accompagner ?

- Ceux qui nous agrippent la main ou nous fixent du regard ?
- Les malades ou résidents facilement communicants ?
- Ceux qui nous attendent ?
- Les aidants font-ils partie intégrante de nos accompagnements ?
- Acceptons-nous de consacrer du temps aux personnes avec des troubles cognitifs ?

Ce qui ressort des échanges : faire le point avec l'équipe soignante en précisant si besoin nos spécificités.

Qui accompagner ? En priorité les personnes isolées, celles qui expriment le besoin de parler, celles qui semblent dépressives.

Atelier du mardi 26 mars 2024

Nos attentes lors des groupes de parole ?

A noter, les psychologues absentes à l'atelier. Un retour leur sera fait.

Le groupe de parole, par rapport à nos accompagnements :

- Est-il un lieu propice d'écoute, de partage, de soutien ?
- Un lieu propice pour exprimer nos questions, verbaliser nos émotions ?

Les participants sont unanimes, le groupe de parole, c'est tout cela à la fois. Moment très apprécié par tout un chacun.

C'est aussi un lieu de « formation continue » ; on apprend des expériences des autres et du positionnement de la psychologue.

Lieu également qui permet de donner, redonner le cadre de notre bénévolat et garder le sens, le pourquoi de nos interventions.

Lors des groupes de parole :

- Nous sentons-nous libres ou contraints ?
- Nous arrive-t-il de nous autocensurer ?

Sentiment de liberté exprimé par les participants. Temps très utile.

L'organisation est appréciée.

Un bénévole demande la possibilité de panacher les 3 groupes : non, cela serait trop complexe en terme d'organisation et des disponibilités des uns et des autres.

Projection d'un extrait du film : « **Vieillir : une épreuve, une chance ?** » : Extrait d'environ 15 mn.

Interview de plusieurs personnes âgées vivant à domicile ou en EHPAD, en couple ou seules. Séquence émouvante, pleine de vérité et de sagesse, appréciée des participants.



- « J'ai de la chance »
 - « Je suis encore dans le monde »
 - « Je revois ma vie »
 - « Rendre heureux les autres »

Cet extrait de film relate très bien la place importante de la spiritualité, de la religion, et l'importance des visites familiales. Mais aussi le sentiment d'abandon, les difficultés à créer des liens.

Une vingtaine de bénévoles, et aussi intervenants à domicile ont répondu présents.

Merci à Jean Paul Barbot pour sa participation active à l'atelier

Assemblée Générale du 15 mai 2024

Malgré un temps pluvieux, c'est une belle Assemblée Générale qui s'est tenue à l'EHPAD La Roseraie à Saint-Jean-Bonnefonds. Nous remercions Frédérique BOUZARD, directrice de La Roseraie pour son accueil.

Cette Assemblée Générale 2024 s'est ouverte sous une nouvelle présidence.

C'est en effet Françoise BASSON, Présidente nouvellement élue, qui a ouvert la séance.

Françoise GRANELL, Vice-Présidente était excusée.

- ✓ 36 adhérents et/ou bénévoles ont assisté à l'Assemblée Générale,
- ✓ 15 bénévoles étaient excusés et avaient donné un pouvoir ;
- ✓ ce qui représente 51 personnes désireuses d'être en lien avec l'association



Nous remercions de leur présence

Monsieur Yves PARTRAT Conseiller Départemental

Monsieur Pierrick COURBON Conseiller Départemental

Monsieur Paul CORRIERAS Adjoint au Maire de Saint-Etienne et Conseiller Départemental

Madame Sandrine BRUNETON Directrice de l'OSPA



Etaient excusés :

Madame Nicole AUBOURDY Mairie de Saint-Etienne et membre du Conseil d'Administration de notre association

Monsieur Emmanuel MANDON Député

Monsieur Quentin BATAILLON Député

Le mot de la présidente qui ouvre l'assemblée a débuté ainsi : « 2023 fut une belle année ! »

Anne RICHARD fut chaleureusement remerciée pour toutes les années pendant lesquelles elle a assuré la présidence de

JALMALV Saint-Etienne et « fait briller les couleurs de **JALMALV** jusqu'à l'an dernier ».



Le rapport moral et le rapport financier ont été votés à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration a été renouvelé ; nous remercions Maryse SOUCHON et Gérard FONTVIEILLE, sortants et ne souhaitant pas renouveler leur mandat d'administrateur et nous remercions Danielle DI MASCIO, toute récente bénévole (Promotion 2023) pour sa candidature.

A l'issue de cette assemblée « rondement » menée par l'enthousiasme de notre Présidente, le verre de l'amitié était offert par La Roseraie. Puis le Conseil d'Administration s'est réuni pour la première fois pour désigner le nouveau Bureau et approuver les dossiers en cours, dont celui du prochain Congrès National **JALMALV** qui aura lieu les 23,24 et 25 mai 2025 à Saint-Etienne.

33^e Congrès national JALMALV 3, 4 et 5 MAI 2024 - Chorges - Hautes-Alpes

270 personnes représentant plus de 61 associations et antennes JALMALV réparties dans toute la France, se sont réunies pour réfléchir sur le thème

« Les associations d'accompagnement et l'évolution des lois fin de vie »



En ouverture, la conférence grand public a nettement posé la question de la limite de la compréhension par les citoyens de lois qui ont une portée sociétale majeure. Le double regard de Jacques Ricot, philosophe et accompagnant bénévole et de Régis Aubry, rapporteur de l'avis 139 du CCNE¹ a mis en lumière la difficulté du citoyen d'aborder, tant qu'il se porte bien, la question de sa finitude. Les campagnes, les efforts de communication ou d'explication des dispositions qui concernent tout un chacun se sont avérés hier insuffisants.

Et ceci pour les trois dernières lois sur les droits des malades :

2002 : Accès aux soins palliatifs.

2005 : Droits des malades, refus de l'acharnement.

2016 : Nouveaux droits des malades, directives anticipées, sédation profonde et continue.

Le citoyen français est généralement bien peu au courant !

✓ *Le risque de rater le coche*

- Ce bilan sans fard nous interpelle directement nous, associations d'accompagnement, dans notre exigence qu'une loi « aide à mourir », quelle qu'en soit la teneur au sortir de l'étape parlementaire qui s'ouvre maintenant, soit transmise, comprise, appropriée par chaque citoyen.

Saura-t-on demain réussir l'appropriation culturelle que l'on a par trop manquée hier ?

- **JALMALV** qui a pour mission de rehausser les représentations collectives sur la place de la mort dans notre société alerte ainsi aujourd'hui sur la faiblesse des dispositions sociétales figurant dans le projet de loi et dans la stratégie décennale pour le développement des soins palliatifs.
- Ne figurent pas non plus des garde-fous solides qui protégeront de révisions à répétition à venir.
- Le projet de loi est faible sur la collégialité et la validation collective des décisions. Il amplifie ainsi un pouvoir médical au détriment d'une responsabilité de la société civile. Un recul ?

✓ *Une éducation populaire aussi nécessaire que peu glamour*

Le projet de loi présente une véritable difficulté de compréhension :

- Si certains saluent les avancées positives qu'ils trouvent dans la possibilité d'abrèger une vie devenue invivable, bien d'autres rejettent l'assimilation de l'assistance au suicide de la personne avec l'euthanasie provoquée par un tiers, soignant ou proche, sous le vocable d'aide à mourir.
- D'autres, enfin, identifient mal, voire confondent la population très restreinte (0,3 % des décès annuels) qui est visée par la loi et le reste de la population, par exemple les si nombreuses personnes âgées abandonnées.

S'agit-il d'une loi de liberté individuelle au détriment de la solidarité et de la fraternité de notre société ?

33^e Congrès national JALMALV 3, 4 et 5 MAI 2024 - Chorges - Hautes-Alpes

✓ *Les associations à la manœuvre, la fédération en soutien*

L'accompagnement par les bénévoles de personnes qui auront fait le choix de mettre fin à leur existence apparaît se situer dans la continuité de la philosophie actuelle de l'accompagnement : *respect du cheminement de la personne, primauté de l'écoute et de la neutralité de l'accompagnant.*

En bref, nous accompagnerons aussi bien ceux-ci demain que ceux-là aujourd'hui. En revanche, certains bénévoles font état de leur refus d'être mêlés de trop près au moment fatidique ou aux circonstances même de l'acte ; et carrément un refus d'être sollicités pour participer au geste qui provoquera le décès. Cette perspective effraye suffisamment pour faire dire à quelques rares bénévoles qu'ils préféreraient abandonner leur bénévolat.

Les associations, pour leur part, se sentent interpellées dans leur discours et dans leur positionnement dans leur environnement. La perspective de la loi déclenche pour elles deux mouvements, tous deux, sans aucun doute exigeants.

- Le premier est le *renforcement de l'éthique associative présente* : il faudra demain encore plus d'éthique de la discussion dans l'association afin d'associer des positions divergentes et d'accueillir des préférences personnelles plus accentuées qu'aujourd'hui. Les expressions « ouverture, sortie de l'entre-soi, risque de l'autre » furent souvent entendues !
- Le second mouvement qui émerge est la *nécessité de se mettre au top niveau sur l'ensemble des lois pour faire preuve de pédagogie* dans les interpellations attendues du public. On se projette alors en termes de formations renforcées ou actualisées voire de formations nouvelles. Ou encore de prise en main des outils déjà proposés par la Fédération afin d'agir au plan de la cité. L'effort est ressenti comme lent, long et donc à entreprendre sans tarder. Ce type d'effort est dans la continuité de ceux des dizaines d'années passées et les associations comme la fédération sont en mesure de le réaliser. Et ceci est compatible avec l'optique du doublement des bénévoles.

Dernier point : ce congrès des associations **JALMALV** illustre le **paradoxe du couple de mesures gouvernementales actuelles**, à savoir :

1. Un projet de loi aide à mourir qui n'est pas consensuel.
2. Une stratégie décennale de développement des soins palliatifs ou d'accompagnement unanimement demandée.

Le projet de loi « aide à mourir » est bâti sur des options de fond que nous ne partageons pas et dont nombre de détails heurtent la dynamique et l'éthique des soins palliatifs.

La stratégie décennale ouvre, elle, des voies très intéressantes mais reste à ce jour encore virtuelle et peu convaincante. Depuis 25 ans nous attendons la réalisation complète et concrète de la loi Kouchner de 1999.

Notre projection collective bute sur cette imposture : « c'est bien compliqué » pour reprendre le propos d'un participant. Nous sommes amers du fait de nos politiques successives.

Raison de plus pour rester vigilants dans les mois et années qui viennent.



Le 10 juin 2024, Madame Umu KOFALAK

Rencontre avec la directrice de la Cité des Aînés aussi passionnée que passionnante.

En préambule, nous tenons à vous remercier non seulement pour le temps que vous nous accordez aujourd'hui, mais aussi pour l'accueil et la disponibilité dont vous avez toujours fait preuve à l'égard de notre association.

Nos remerciements s'adressent aussi à votre prédécesseur, Monsieur MARCHAND et à Isabelle votre secrétaire.

En effet cela fait maintenant plusieurs années que « La Cité des Aînés » met à notre disposition une salle pour organiser notre journée annuelle des bénévoles, notre journée de sensibilisation et cette année nos journées de formation qui ont lieu un samedi par mois (hors juillet et août).

Pouvez-vous vous présenter ?

Cela fait 17 ans que je suis à la Mutualité Française de la Loire. J'ai débuté comme assistante de direction au centre d'addictologie de Saint-Galmier, puis j'ai intégré la filière médico- sociale.

Je suis cadre de direction depuis 2018 et j'ai un master 2 en Management des Organisations de Santé de l'Université Jean-Monnet.

J'ai pris la direction de la Cité des Aînés en 2021.



Pouvez-vous nous présenter La Cité des Aînés ?

La Cité des Aînés accueille 159 résidents dont 15 personnes handicapées vieillissantes.



Nous avons :

- ✓ 2 unités de « grande dépendance »
- ✓ 2 unités de « vie protégée »
- ✓ 1 unité pour les « personnes handicapées »
- ✓ 3 unités de « maison de retraite »
- ✓ 35 personnes en résidence autonomie. Ce sont de petits appartements pour les personnes encore très autonomes mais elles peuvent bénéficier, à leur demande, de certains services (repas, courses, animation...) et elles sont en sécurité car elles peuvent faire appel au personnel soignant en cas d'urgence.

Nous comptons 76,5 d'équivalents temps plein dont 53,3 d'aides soignants et 11,2 d'infirmières.

Nous avons :

- ✓ 2 cadres de santé
- ✓ 1 médecin
- ✓ 1 cadre administratif
- ✓ 1 secrétaire.
- ✓ 1 animatrice
- ✓ 1 psychologue
- ✓ 1 ergothérapeute
- ✓ 1 responsable logistique
- ✓ 1 lingère.



Nous travaillons aussi beaucoup avec des prestataires extérieurs. La Cité des Aînés a été créée par la fusion de deux établissements : une résidence qui était municipale et la résidence mutualiste de Valbenoite.

Il y a eu un important turnover au début ; à mon arrivée, il y avait 17 postes vacants et nous fonctionnions avec du personnel intérimaire. Fort heureusement, peu à peu nous arrivons à constituer une équipe plus solide. Il faut reconnaître que le travail est dur en EHPAD mais nous mettons en place les outils les plus adaptés au bénéfice tant du personnel que des résidents.

Quels sont vos objectifs, vos projets et vos perspectives pour la Cité des Aînés ?

Réduire l'isolement de la personne âgée induit par son entrée en institution est l'un de nos objectifs. Il est important que la personne âgée conserve un minimum d'autonomie. L'architecture de la Cité des Aînés a été pensée comme telle.

Ainsi nous avons une brasserie/salon de thé ouvert à tous. Les résidents peuvent fréquenter la brasserie et côtoyer une clientèle lambda ; c'est une manière de maintenir leur citoyenneté. Idem pour la boutique/conciergerie.

Les résidents peuvent y faire leurs achats mais aussi passer commande d'autres produits non disponibles dans la boutique. Leurs achats leur seront ensuite livrés dans leur chambre s'ils le souhaitent. C'est comme une rue commerçante à l'intérieur de l'établissement. Les résidents restent des clients ; non seulement cela leur permet une certaine indépendance mais aussi de retrouver leur dignité.

Faire participer au maximum les résidents à la bonne marche de l'établissement ; il faut les intégrer à tous les niveaux de décision et d'organisation. Ainsi par exemple nous avons 2 personnes qui participent au recrutement du personnel. En effet qui mieux que les résidents peuvent parler de leurs besoins ? C'est important de se recentrer sur leurs besoins basiques et ne pas partir dans des projets qui n'auraient ni sens ni intérêt pour eux. Nous avons mis en place un Conseil Citoyen qui se réunit une fois par semaine et permet d'exprimer ce qui ne va pas et qui, la plupart du temps, sont de petites choses qui impactent les personnes âgées et qui peuvent se régler rapidement. Je suis très attachée à la communication et aux systèmes d'information. Ainsi, par un intranet, les résidents ont sur leur téléviseur toutes les informations concernant l'établissement ; ils peuvent retrouver les menus, les animations, les actualités liées à la résidence, les départs et embauches du personnel, les projets...

Nous sommes aussi ouverts sur l'extérieur : nous avons établi un partenariat avec la crèche installée dans le quartier, nous accueillons aussi des étudiants de l'université Jean-Monnet, de l'IFCS pour les cadres de santé, de l'école de la Croix Rouge pour les aides-soignants.

Nous allons accueillir la flamme olympique dans l'établissement et l'une de nos bénévoles, âgée de 102 ans et ancienne résistante, va avoir l'honneur de la porter. C'est un beau projet soutenu par le Président du Conseil Départemental

Pouvez-vous nous expliquer comment est géré le décès d'un résident ? La mort est-elle un sujet tabou ?

Je gère en moyenne un départ et une entrée par semaine. En 2023 nous avons eu 59 décès. Les personnes entrent en institution de plus en plus âgées et quelquefois leur état se dégrade rapidement. Face au décès d'un(e) résident(e), nous essayons de rester à la bonne distance. Nous mettons un livre de condoléances qui sera ensuite remis à la famille. Les résidents sont informés des décès par une gazette qui paraît tous les 2 mois dans la rubrique « les au revoir et les bienvenues ».

Souhaitez-vous que des bénévoles JALMALV interviennent à La Cité des Aînés et comment envisagez-vous leur fonction ?



Je souhaite bien évidemment établir un partenariat avec **JALMALV**.

D'ailleurs nous avons demandé à **JALMALV** d'intervenir en octobre prochain lors d'une conférence sur les directives anticipées.

C'est une résidente qui nous a fait cette demande lors d'une Commission de Vie Sociale. Nous expliquons aux résidents et à leurs familles les partenariats que nous mettons en place.

Si des bénévoles **JALMALV** interviennent un jour à la Cité des Aînés, il faudra que le personnel, les résidents et les familles vous connaissent.

Nous attendons de pouvoir signer une convention avec **JALMALV**.

